



Séparation concubins et logement

Par **ellesurfweb**, le **12/04/2008** à **00:46**

Bonjour, j'occupe un logement avec mon ex-ami (nous n'étions ni mariés, ni PACS) et nous avons deux enfants. Nous avons convenu d'une séparation mais pour des raisons d'ordre pratique et financier, nous avons fait le choix de demeurer sous le même toit tout en étant séparés. Aujourd'hui j'ai rencontré une autre personne et je souhaiterais refaire ma vie. Le logement est à mon nom ainsi que tout ce qu'il contient et je souhaite le garder mais mon ex ne veut pas le quitter. Puis je l'obliger à partir et comment? Y'a -t-il des formalités administratives nécessaires? Que peut-il se passer si je change les serrures et que je lui refuse l'accès au logement?